



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°31 – janvier 2019

*Accents du français : approches
critiques*

Numéro dirigé par Maria Candea, Gaëlle
Planchenault, Cyril Trimaille

SOMMAIRE

- Maria Candea, Gaëlle Planchenault, Cyril Trimaille : *Avant-propos et présentation du numéro – l’accent qu’on a, l’accent qu’on nous donne, l’accent qu’on est.*
- Alexei Prikhodkine : *Accents régionaux du français : interroger des évidences.*
- Elissa Pustka, Jean-David Bellonie, Marc Chalier et Luise Jansen : « *C’est toujours l’autre qui a un accent* » : *Le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec.*
- Mathieu Avanzi, Philippe Boula de Mareüil : *Peut-on identifier perceptivement huit accents régionaux en français ? La réponse des sciences participatives.*
- Kristin Reinke, Luc Ostiguy, Louis Houle, Caroline Émond : *Cachez cet accent qu’on ne saurait entendre : la langue du doublage fait au Québec.*
- Liudmila Smirnova, Alain Dawson : « *La ch’tite famille* » : *derrière le film à accent local, un chantier de politique linguistique ?*
- Médéric Gasquet-Cyrus, Gaëlle Planchenault : *Jouer (de) l’accent marseillais à la télévision, ou l’art de mettre l’accent en boîte.*
- Myriam Dupouy : *Dire (avec) l’accent en formation linguistique obligatoire pour adultes allophones, l’accent comme indicateur d’identité linguistique assignée, subie ou choisie.*

Traduction

- Rosina Lippi-Green : *Le mythe du non-accent* (1^{re} édition 1997), traduit de l’anglais par Gaëlle Planchenault.

Compte-rendus

- François Gaudin : *Signifier, essai sur la mise en signification (parcours dans l’espace épistémique et dans l’espace communicationnel ordinaire)*, de **Robert Nicolai**, 2017, ENS éditions. Collection Langages, Lyon, ISBN-13978-2-84788-924-6.
- Doyle Calhoun : *De la bouche même des indigènes : Échanges linguistiques en Afrique coloniale*, de **Cécile Van de Avenne**, 2017, Paris, Vendémiaire.
- Catherine Adam : *La Bretagne Linguistique n°21*, **Mannaig Thomas, Nelly Blanchard** (dirs), 2017, CRBC, UBO/UBL, Brest, 320 p., ISBN : 979-10-92331-31-8.
- Fabienne Leconte : *Dessiner les frontières*, sous la direction de **Michelle Auzanneau et Luca Greco**, 2018, ENS éditions, collection Langages, Lyon.
- Anaïs Delabie : *Language, capitalism, colonialism – toward a critical history*, de **Monica Heller et Bonnie S. McElhinny**, 2017, University of Toronto Press, 336 pages, ISBN-13: 978-1442606203.

ACCENTS RÉGIONAUX DU FRANÇAIS : INTERROGER DES ÉVIDENCES

Alexei Prikhodkine

Université de Genève, Ecole de langue et de civilisation françaises (ELCF)

*Research is a zoo. There are elephants in the room, moose on the table.
(Eckert, 2003 : 392)¹*

Introduction²

Dans son article « Sedentarism and nomadism in the sociolinguistics of dialect » (2016), David Britain invite les chercheurs à réfléchir, de manière critique, à des postulats théoriques et méthodologiques tenus pour acquis dans leur domaine, mais qui n'auraient plus de potentiel heuristique pour rendre compte de la complexité des pratiques sociales. C'est précisément ce genre de postulats que Eckert (2003 : 392) appelle « éléphants dans la pièce » et qui constituent des évidences dont l'examen critique est mis de côté par des chercheurs désireux de mener à bien leur projet. Pour Britain, ces « éléphants », dans le domaine de la dialectologie sociale anglo-saxonne, sont le traitement de la mobilité et les idéologies du « locuteur authentique » qui y sont relatives. En examinant l'histoire de la recherche dialectologique dans le domaine anglophone, il note ainsi que les approches sédentaristes sont, jusqu'à présent, prédominantes dans la théorie et la pratique dialectologique, notamment dans le choix des locuteurs enregistrés et l'analyse proposée des résultats. Le sédentarisme, qui « voit la mobilité à travers le prisme du lieu, de l'enracinement, de l'ordre spatial et de l'appartenance... conceptualisés à travers le prisme de la fixité comme un idéal » (Cresswell, 2006 : 26, 28 cité dans Britain, 2016 : 218), a pour caractéristique non seulement d'ignorer la mobilité, mais aussi de traiter les individus mobiles comme une menace à la stabilité des catégories spatiales.

Dans cet article, je propose de considérer la recherche dans le domaine des français régionaux à l'aune de la critique de Britain. Je m'intéresserai plus particulièrement à un type

¹ « La recherche est un zoo. Il y a des éléphants dans la pièce, des élans sur la table » (traduction de l'auteur).

² Je remercie Isabelle Racine, deux évaluateurs anonymes ainsi que les directeurs du numéro pour leurs commentaires constructifs sur la première version de cet article. Lors de la conception de la recherche dont certains résultats sont présentés ici, j'ai aussi pu bénéficier, grâce au soutien du Fonds national de la recherche scientifique suisse (IZK0Z1_147454/1), de stimulants échanges avec Philippe Hambye pendant mon séjour à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

de sédentarisme, celui que l'on pourrait qualifier de « nativiste » et qui consiste à circonscrire l'étude de la variation géographique aux locuteurs natifs. Pour ce faire, j'examinerai d'abord quelques étapes dans l'étude des français régionaux dans la deuxième moitié du XX^e et le début du XXI^e siècle à la lumière des idéologies langagières de l'authenticité (Bucholtz, 2003) pour comprendre pourquoi une certaine forme de sédentarisme est encore présente aujourd'hui dans des travaux traitant de la variation géographique. Tout en me basant sur certains résultats d'une récente étude menée en Suisse romande, je discuterai ensuite des développements plus récents de la sociolinguistique, qui proposent, notamment à travers les notions de *style* et de *bricolage*, une perspective non essentialiste et non déterministe de l'hétérogénéité langagière, mais qui tendent toutefois à dépolitiser l'analyse de la variation.

Variation géographique et sédentarisme « nativiste »

L'intérêt pour la variation géographique en francophonie du Nord s'est accentué dans la deuxième moitié du XX^e siècle et a été porté essentiellement par des chercheurs issus de la tradition dialectologique³, qui a servi de réservoir de méthodes confirmées et expérimentées pour l'étude des français régionaux. Concrètement, ces « emprunts » méthodologiques peuvent se résumer en deux points :

- Focalisation ruraliste. Un village était un terrain d'études par excellence des pratiques issues des parlers locaux et les perpétuant.
- Profil des témoins. « Le témoin reste donc, par définition, le vieux villageois qui est né dans le pays qu'il habite encore et où l'enquêteur le rencontre », notait Jacques Chaurand dans son « Introduction à la dialectologie française » (1972 : 189). On retrouve cette disposition méthodologique dans bien des travaux consacrés à la variation géographique du français. L'enquêté âgé, de sexe masculin et de profession liée à la terre devient, en effet, le prototype de ces études.

Les caractéristiques susmentionnées des témoins privilégiés des enquêtes issues de la tradition dialectologique ne sont pas sans rappeler l'acronyme NORM (non-mobile, older, rural males) que Chambers & Trudgill (1998) ont proposé pour décrire le profil des locuteurs des études anglo-saxonnes de la même époque. Naissance et socialisation dans un milieu rural ainsi qu'absence de mobilité sont des critères qui devaient permettre de trouver des locuteurs authentiques de telle ou telle variété géographique, qui avaient su préserver une manière de parler non teintée de la modernité urbaine.

L'avènement de la sociolinguistique variationniste a considérablement modifié les dispositifs méthodologiques de la recherche sur les français régionaux. Non seulement le lieu de résidence, mais aussi les appartenances sociales, générationnelles et de genre ont servi de variables dans les études visant à décrire la variation de la prononciation en français. Si, sur plusieurs décennies, le degré de description et les phénomènes décrits ont considérablement varié, il y a un point qui unit les études s'inspirant des méthodes variationnistes : elles continuent de promouvoir une approche sédentariste, fait très bien résumé par Britain sur le terrain anglo-saxon : « Despite this expansion of who was an “acceptable” informant,

³ Cette affiliation est, par exemple, explicite dans les propos de Taverdet (1977 : 5) contenus dans l'avant-propos du premier grand recueil d'articles consacrés aux français régionaux et annonçant d'emblée les nouvelles priorités des dialectologues : « [...] notre mission était avant toute chose de noter ce qui pouvait rester des patois encore vivants ça et là, mais la plupart du temps en voie de disparition rapide ; il nous fallait courir au plus pressé, noter des formes qui s'éteignent avec les réalités, noter des langues qui meurent avec les derniers utilisateurs ; mais, aujourd'hui, notre immense moisson touche à sa fin et la plupart des atlas linguistiques régionaux sont publiés ou en cours de publication ; nous pourrions alors regarder du côté du français régional. »

however, community nativeness remained a central and core criterion for selection»⁴ (Britain, 2016 : 225). L'étude des situations sociolinguistiques en francophonie du Nord est basée, dans une large mesure, sur ce dispositif méthodologique (par ex., Moreau & al., 2007 ; Prikhodkine, 2011⁵). Il est à noter, à ce propos, que le déterminisme dans la définition des locuteurs peut faire appel au critère biologique (naissance dans un lieu précis sélectionné pour les besoins de l'enquête), au critère de socialisation (stabilité géographique dans le parcours de vie) ou aux deux à la fois (Avanzi & Boula de Mareüil, 2017). Enfin, le traitement de la mobilité dans les études sur « les parlars jeunes », qui ont largement contribué à la constitution de la sociolinguistique en tant que discipline autonome à travers l'exploration des effets de contact de langues (Gadet & Guerin, 2015 : 11-12), n'échappe pas toujours à des formes de sédentarisme « nativiste » dans la définition des locuteurs issus de milieux multiculturels (voir, par exemple, Auzanneau & Juillard, 2012 pour une approche critique).

Raisons du sédentarisme « nativiste »

Le tableau d'une certaine persistance du sédentarisme « nativiste » que je viens de brosser vise moins à le condamner qu'à inviter à s'interroger sur les présupposés théoriques et les conséquences d'une telle définition de la population. Que veut dire en effet étudier la dynamique des accents et le changement linguistique à partir d'un échantillon composé uniquement de locuteurs natifs ? Pourquoi exclure les non natifs qui constituent aujourd'hui une part importante de la population en Europe occidentale⁶ ? On peut raisonnablement supposer que si les uns sont inclus et que les autres sont exclus, c'est que la compétence linguistique des premiers est jugée comme plus authentique ou plus représentative du phénomène étudié. À ce propos, Bucholtz (2003 : 400) note que l'idée de l'authenticité est fondée sur une conception essentialiste des groupes sociaux : ce qui différencie les locuteurs authentiques des autres, c'est qu'ils possèdent, de naissance ou à travers leur socialisation, des caractéristiques inhérentes qui déterminent leur inclusion « naturelle » dans une catégorie sociale. Réduisant l'hétérogénéité linguistique à une partie de la population⁷, le sédentarisme « nativiste » se nourrit, en outre, de différentes idéologies dont la plus répandue, selon Bucholtz (2003 : 404), est celle de l'isolationnisme linguistique. Sa particularité est de présenter un contact linguistique (de variétés ou de langues) comme un problème qui viendrait corrompre la langue authentique, associée à un groupe social lui-même homogène⁸. Même si la sociolinguistique variationniste porte un regard plus ouvert quant aux types de

⁴ « Malgré cet élargissement de la définition d'un informateur "acceptable", le fait d'être natif d'une communauté est resté un critère central de sélection » (traduction de l'auteur).

⁵ Même si mon étude de 2011 traite de la variation lexicale, elle participe pleinement de ce sédentarisme « nativiste ».

⁶ En Suisse, par exemple, si les étrangers constituent 25 % de la population résidente, l'origine migrante touche bien davantage la population, car elle en représente le tiers environ en comptant tant les migrants de la première génération que leurs descendants, qu'ils soient naturalisés ou non (OFS, 2017).

⁷ La critique du « sédentarisme nativiste » ne suppose pas que l'étude de la variation doive être élargie, de manière inconditionnelle, aux locuteurs non natifs. En effet, les critères de définition de la population sous investigation sont définis en fonction des hypothèses du chercheur, et ce sont ces critères qui justifient les contours de chaque groupe social. Ce qui est l'objet de critique ici, c'est une non correspondance entre la population définie (par ex., locuteurs résidant dans un point géographique ou des locuteurs issus de milieux multiculturels) et le profil des locuteurs étudiés (par ex., uniquement des locuteurs nés ou scolarisés dans un point géographique). C'est précisément cette absence de correspondance qui, lorsqu'elle n'est pas justifiée, fait voir le choix de certains locuteurs comme « naturel ».

⁸ La critique de l'usage que la recherche en linguistique fait du locuteur natif ne concerne bien sûr pas que le domaine des français régionaux. Voir Doerr (2009) et Muni Toke (2013) à propos de la dimension politique du concept de locuteur natif.

variation linguistique pris en compte (par ex., la variation sociale ou générationnelle des locuteurs), la persistance de la ligne de partage entre ce qui peut légitimement faire partie de l'analyse (parole native) et ce qui ne peut pas l'être (parole non-native) peut se révéler une source de tension au niveau de la conceptualisation théorique. Le révélateur de cette tension est le décalage entre, d'une part, une tolérance déclarée envers toute forme d'hétérogénéité linguistique, que l'on trouve, par exemple, dans des travaux prônant un renouvellement didactique autour de l'enseignement de la variation aux apprenants du français langue étrangère et, d'autre part, les propositions concrètes d'inputs (le matériel sonore) qui préconisent de ne prendre pour modèle que les usages des locuteurs natifs⁹.

Une autre raison qui peut expliquer cette tendance au sédentarisme « nativiste » est celle proposée par Piller (2002), lorsqu'elle essaie de comprendre pourquoi la recherche en acquisition d'une L2 porte traditionnellement sur les apprenants débutants et intermédiaires au détriment des apprenants avancés. Elle attribue ce manque d'intérêt à une hypothèse bien établie dans le champ acquisitionnel, connue sous le nom d'hypothèse de la période critique, et qui pose des contraintes de maturation sur le processus d'acquisition. Mettant en doute la validité de cette hypothèse dans le contexte L2, la chercheuse distingue cinq biais méthodologiques des études menées dans ce paradigme : le biais monolingue (le fait d'avoir pour référence les locuteurs natifs), le biais phono-syntaxique (l'usage d'énoncés isolés comme stimulus), le biais de production (l'absence de prise en compte des effets de perception), le biais de la 3^e personne (le fait de ne pas s'intéresser au discours des apprenants), le manque de validité écologique (le fait de négliger les liens entre le linguistique et le social). Forte de ces constats, Piller montre, à travers une étude ethnographique, que l'âge n'est pas aussi déterminant dans le processus d'acquisition d'une L2 chez les apprenants adultes, plusieurs signalant un degré d'expertise élevé en L2 et mentionnant même avoir été pris, dans certains contextes, pour des locuteurs natifs.

Faisant suite à la critique, par Piller, de la portée de l'hypothèse de la période critique, le sédentarisme « nativiste » dans le domaine des français régionaux pourrait donc aussi être expliqué notamment par la croyance que les locuteurs non natifs n'atteignent pas un niveau d'expertise suffisant en français pour s'approprier la variation géographique. Le manque d'études investiguant ladite variation dans le domaine de l'acquisition de la variation sociolinguistique par les apprenants L2 en immersion est, à cet égard, éclairant (cf. Prikhodkine, 2018 pour une synthèse). Parallèlement, des chercheurs supposent que les apprenants désinvestissent l'usage de variantes vernaculaires à cause de leur aspect stigmatisant (Howard *et al.*, 2013 : 343). Or, plusieurs recherches (Piller, 2002 ; Drummond, 2012 ; Spini & Trimaille, 2017) montrent que non seulement les locuteurs non natifs font usage de la variation géographique et sont conscients de la signification sociale des variantes régionales, mais qu'ils choisissent aussi d'ajuster leur manière de parler aux variétés non standard locales. C'est ainsi, par exemple, que des locuteurs non natifs de l'étude de Piller (2002) utilisent bien plus fréquemment que les natifs des variantes phonétiques stéréotypées de Hambourg (Allemagne) et, conscients de leur signification sociale, tendent à en faire un usage stratégique pour se faire passer pour des natifs.

Les études qui montrent que l'usage de la variation géographique n'est pas circonscrit par la catégorie des natifs ont ceci de particulier que leurs auteurs adoptent un positionnement épistémologique différent, en ce sens qu'ils ne cherchent plus à présenter leurs locuteurs sous la forme d'un faisceau stable de catégories sociologiques, mais visent, au contraire, à rendre compte de pratiques langagières qui dépassent les frontières sociales.

⁹ On passe ainsi de la mention explicite du locuteur natif dans Galazzi, 2015 (« pour de futurs enseignants de FLE, le “standard natif” reste certes une référence, à condition cependant d'y inclure les variantes régionales ») à la définition plutôt implicite du modèle à enseigner dans Lauret (2007), pour qui le meilleur de la prononciation est « une production la moins marquée possible par un accent ».

Style, bricolage et problème d'agentivité

Ce nouveau positionnement épistémologique – que l'on peut qualifier de post-structuraliste (par ex., Baxter, 2016) et qui marque un changement de paradigme de recherche en sociolinguistique, surtout à partir des années 1990 – consiste en une lecture non essentialiste des rapports entre identité et langue. Dans le cadre de cette approche, les catégories sociales auxquelles les individus s'identifieraient ne sont plus considérées comme homogènes et stables : ces appartenances ne sont plus des attributs acquis dès la naissance (conception biologique) ou grâce à la socialisation (conception moderniste). Corollairement, les manières de parler ne sont plus vues comme entièrement déterminées par ces deux facteurs. Cette caractéristique de non-fixité du lien entre langue et identité est bien résumé par Bucholtz & Hall (2005 : 588) dans ce qu'elles appellent le principe d'émergence des identifications : celles-ci sont considérées « as the emergent product rather than the pre-existing source of linguistic and other semiotic practices and therefore as fundamentally a social and cultural phenomenon »¹⁰. De ce fait, les traits linguistiques peuvent être utilisés comme des ressources que les individus ou les groupes utiliseraient pour négocier les frontières sociales. Ce positionnement épistémologique a entraîné un changement dans le focus des recherches en sociolinguistique : de la recherche sur la régularité et des traits communs propres à un ensemble social aux frontières fixes, l'attention s'est déplacée vers la recherche sur la diversité et les irrégularités (Rampton, 1995 ; Cameron, 2005). Fait remarquable, ces dernières se révèlent peu dignes d'intérêt pour un linguiste lorsque le cadrage épistémologique ne lui permet pas d'en rendre compte, comme le montre, par exemple, l'étude de Blom & Gumperz (1972 : 434), qui examine les schémas de la variation linguistique dans une localité norvégienne. Ses auteurs qualifient, en effet, d'instable un résultat qui remet en question l'incidence de la socialisation sur l'usage de ressources langagières et qui met en évidence un usage plutôt stratégique de la variation. Ce n'est donc pas un hasard si les études susmentionnées, qui ne restreignent pas l'examen de la variation géographique à la catégorie des natifs et qui, de fait, déstabilisent la dichotomie « natif / non natif », s'inscrivent pleinement dans ce nouveau paradigme de recherche.

Style et *bricolage* sont deux notions qui inscrivent ce paradigme au niveau de l'analyse linguistique fine. La particularité de ces notions par rapport aux approches précédentes en sociolinguistique variationniste est qu'elles postulent qu'une variante linguistique n'a pas une signification sociale fixée une fois pour toutes : celle-ci se définit, en effet, à l'intérieur de styles qui sont des ensembles de variables faisant partie d'un système de distinction (Irvine, 2001 ; Eckert, 2008 ; 2012). À cet égard, Coupland (2007 : 23-24) parle de la signification sociale des variantes linguistiques en termes de potentiel qui peut être activé, validé ou remis en question. De cette façon, un élément linguistique peut apparaître dans différents styles, en véhiculant des significations différentes. La notion de bricolage, quant à elle, est celle qui illustre le mieux un changement du rôle du locuteur dans l'activité langagière. Pratique stylistique qui consiste à réinterpréter des variables et à les combiner avec d'autres pour créer des nuances de styles ou de nouveaux styles, le bricolage est basé sur le rôle actif (agentif) des locuteurs, qui deviennent des *agents*. La réhabilitation de la capacité d'agir des locuteurs – de la capacité de choisir comment on parle – a été certainement bienvenue après le peu de liberté dont ils ont bénéficié lorsque leurs choix linguistiques étaient présentés comme directement tributaires de leur socialisation.

Si, comme le note Bell (2016 : 400), la recherche est ressortie gagnante à travers la richesse et la nuance des analyses intégrant l'agentivité, ce virage s'est fait largement au

¹⁰ « comme un produit émergent plutôt qu'une source préexistante de pratiques linguistiques et d'autres pratiques sémiotiques, et donc fondamentalement en tant que phénomène social et culturel » (traduction de l'auteur).

détriment de la prise en compte de la structure sociale. Cependant, reconnaître l'effet de celle-ci signifie moins sous-estimer le rôle actif joué par les locuteurs que comprendre comment l'agentivité se trouve limitée par la structure sociale. Une solution serait de considérer, comme le suggèrent Sealey & Carter (2004) dans le cadre de leur approche *réaliste*, que les propriétés agentives et structurelles relèvent de deux dimensions différentes, les secondes étant marquées par l'antériorité, la durabilité ainsi que par le pouvoir d'habilitation et de contrainte. La conséquence la plus importante de considérer l'agentivité et la structure sociale comme deux dimensions distinctes serait que l'existence et l'effet des structures peuvent être indépendants de la connaissance dont ils sont les objets (Sealey & Carter, 2004 : 16). Une telle conception accorde ainsi un rôle important à la capacité d'agir des individus, mais leur pouvoir d'action se trouve circonscrit par des facteurs qui, s'ils peuvent, sous certaines conditions, être négociables, sont structurels et dépassent, de ce fait, la volonté d'un seul individu.

Pour rendre compte de cette interaction entre agentivité et structure au niveau langagier, on peut admettre, tout d'abord, que les locuteurs sont théoriquement libres d'agir (i.e. de parler) avec des ressources langagières (langues, styles, « accents ») de leur choix, comme en témoignent de nombreuses études sur la stylisation et la performance. Cependant, comme l'ont noté Hambye & Siroux (2007), leur capacité d'agir est limitée non seulement par la disponibilité de ces ressources, mais aussi – et surtout – par la légitimité des affiliations auxquelles ces locuteurs prétendent. Des études sur le phénomène de *crossing*¹¹ (Rampton, 1995 ; Rampton & Charalambous, 2012), notion fondée précisément sur la légitimité des identifications à travers les frontières ethniques et sociales, montrent bien que les enjeux d'affiliations se posent au niveau du groupe auquel on s'identifie à travers les pratiques langagières et également au niveau du groupe dont on est considéré comme l'héritier. Aussi, sur le plan méthodologique, investiguer uniquement les usages et les représentations des locuteurs aurait pour effet de grossir le poids de l'intentionnalité dans leur agissement, tout en diminuant l'incidence des enjeux de légitimité, dont on ne pourrait rendre compte qu'en reconnaissant le rôle des acteurs sociaux qui définissent cette légitimité¹². Dans le chapitre qui suit, je vais montrer, à partir de quelques résultats d'une récente étude menée en Suisse romande, que, dans le domaine de la variation géographique, le problème de légitimité se pose avec acuité lorsque des personnes issues de l'immigration s'approprient des variantes phonétiques locales.

Faire « local » avec un accent étranger

Éléments de méthode

L'étude menée en Suisse romande avait notamment pour but d'investiguer l'impact de la voyelle longue diphtonguée [eɔ̃] sur l'évaluation des discours prononcés par des migrants de

¹¹ *Crossing* peut être défini comme « [...] the use of a language or variety that feels anomalously “other” for the participants in an activity, involving movement across quite sharply sensed social or ethnic boundaries, in ways that can raise questions of legitimacy » (Rampton & Charalambous, 2012 : 482) (« [...] l'usage d'une langue ou d'une variété qui est ressentie comme anormalement “autre” par les participants d'une interaction ; cet usage implique un déplacement à travers des frontières sociales ou ethniques nettement perçues, ce qui peut soulever des enjeux de légitimité » ; traduction de l'auteur).

¹² Duchêne (2016 : 78) formule une critique similaire à l'égard des travaux de Norton sur la notion d'investissement langagier : « En ce sens, comprendre l'investissement langagier nécessite non pas uniquement de comprendre comment l'apprenant – investi ou pas dans la chose – interprète le contexte social dans lequel il évolue, mais requiert aussi une analyse des processus qui conduisent ou empêchent l'apprenant à s'investir dans la langue, en prenant en compte les acteurs, les structures, et les conditions du marché qui définissent la légitimité et créent les conditions de l'investissement. »

la 1^{re} génération¹³ résidant dans le canton de Vaud, en Suisse romande. Le choix de centrer la recherche sur cette voyelle se justifie par sa diffusion relativement large dans la partie francophone de la Suisse ainsi que par les rapports de type diglossique dans lesquels elle s'inscrit. En effet, si le français de Suisse romande a conservé l'opposition de longueur en finale de mot (ex. « penser » vs « pensée »), la possibilité d'y ajouter une diphtongaison ([eɨj]) est un trait distinctif du français en usage dans certaines régions de Suisse romande, notamment dans le canton de Vaud (Andreassen *et al.*, 2010). L'exemple de l'usage de cette variante est le marquage morphologique dans privé/privée, le dernier item pouvant être réalisé [pɨiveɨj]. Malgré un manque de prestige apparent (Armstrong & Pooley, 2010), cette prononciation semble constituer un marqueur d'ancrage régional et d'identification à une certaine idée de terroir.

L'expérience a été divisée en deux parties. Dans la première, des informateurs suisses romands (n=50) ont dû évaluer, sur une plateforme internet, de courts récits¹⁴ lus à voix haute¹⁵ par des locuteurs natifs et non natifs, ces derniers étant représentés par des locuteurs lusophones résidant dans le canton de Vaud et scolarisés au Portugal ou au Brésil¹⁶. Chaque enregistrement contenait un item se terminant en <ée> (par ex., privée) et les productions avec ou sans allongement et diphtongaison ont été élicitées en fonction de la variante qui a été produite spontanément lors de la première lecture. Un montage des enregistrements (par *cross-splicing*¹⁷, cf. Campbell-Kibler, 2010 pour une description de cette procédure) a ensuite été effectué de manière à ce qu'ils ne diffèrent que par le mot ou le groupe prosodique contenant le mot en <ée>. Les informateurs devaient écouter chaque récit et évaluer, sur une échelle allant de 1 à 7, la rapidité du débit, l'intelligibilité, le degré d'accent vaudois et l'adéquation à un poste de cadre. Les participants étaient tous résidents dans le canton de Vaud depuis au moins cinq ans et déclaraient avoir le français pour langue première¹⁸. Au-delà de ces quelques points de similitude, les profils des informateurs variaient notamment en fonction de l'âge, du genre, de la formation et des langues parlées.

La deuxième partie de l'étude a consisté en une série d'entretiens semi-directifs menés auprès d'une partie des informateurs (n=11) ayant participé à la première phase de l'expérience. Le but de ces entretiens a été d'observer leurs représentations de la signification sociale de la variante [e:j] lorsqu'elle est utilisée par les non natifs. Les profils des personnes interviewées sont tout aussi variés que ceux des membres de l'échantillon général (n=50). D'une durée moyenne de 10 minutes, les entretiens se sont déroulés au domicile ou au travail

¹³ Personnes nées à l'étranger et n'ayant pas été scolarisées en Suisse romande.

¹⁴ En voici un exemple : « Le jury a enfin pris sa décision dans l'affaire des casinos clandestins. Tous les accusés écotent d'une amende de 100 000 francs. Le chef de l'organisation criminelle est en outre condamné à deux ans de prison pour le vol et la violation de propriété privée. ».

¹⁵ Puisque l'expérience portait sur une voyelle en particulier, dont la production est fonction de contraintes lexicales et contextuelles (position dans la chaîne parlée), la lecture de textes préfabriqués était un moyen de créer un environnement favorable à la production de la voyelle [eɨj] et de garantir un gain de temps considérable dans la récolte des enregistrements. Un critère de pertinence du choix de ce mode de recueil des données peut être une possibilité de production de la variante ayant moins de prestige (la voyelle diphtonguée, dans ce cas). Cette variante ayant été réalisée spontanément par plusieurs locutrices, le choix de la lecture à voix haute apparaît comme une technique appropriée.

¹⁶ Le portugais est la deuxième langue la plus parlée dans le canton de Vaud (9 %) après le français (83 %) (données du Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud, www.scris.vd.ch).

¹⁷ Cette technique consiste à combiner (ou « coller ») des sons provenant de différents échantillons sonores, produits généralement par le même locuteur. Les fragments combinés sont rendus aussi similaires que possible quant à leur fréquence fondamentale, leur durée et leur amplitude. Cette opération aboutit à la création de paires ne différant que par un élément phonétique.

¹⁸ Ce choix s'explique par le fait qu'on recherchait, dans un premier temps, des informateurs représentant le groupe auquel les locuteurs pouvaient vouloir s'identifier à travers l'usage de [e:j]. Voir Prikhodkine (soumis) pour plus de détails.

des informateurs (le lieu était déterminé d'entente avec les participants), après que ces derniers ont eu terminé la passation de la première partie de l'étude sur internet.

Les résultats qui suivent ne concernent que les données produites lors des entretiens semi-directifs¹⁹. L'analyse de contenu (Smith, 2000) a été appliquée aux réponses des informateurs. Dans la présentation ci-dessous, ces dernières sont rapportées au contexte (question) de leur production. Vu le nombre de personnes interrogées et compte tenu de l'objectif de cet article, le but de la discussion qui suit n'est pas de quantifier tel ou tel profil de réponse, mais plutôt de déceler des représentations mettant au jour d'éventuels enjeux de légitimité.

Quelques résultats

La première question posée aux informateurs était formulée de manière délibérément vague et se présentait ainsi : « Est-ce que vous avez entendu quelque chose de particulier dans la prononciation des personnes que vous venez d'entendre ? ». Aucun participant n'a mentionné la présence de la voyelle diphtonguée [e:j] ou de tout autre élément phonétique. Ce résultat n'est pas étonnant, quand on sait que tous les faits de langue ne sont pas également disponibles pour les locuteurs. Contrairement au lexique, les traits phonétiques ne sont, en effet, que très rarement commentés de manière explicite. Mais cela ne veut pas dire pour autant qu'on peut les considérer comme non accessibles à la conscience des locuteurs : ils peuvent être évoqués par d'autres moyens, par exemple sous forme de catégories plus globales, telles l'accent (voir Preston 1996 et 2016 pour une discussion des modes de conscience linguistique). C'est ainsi que si une personne a simplement évoqué des « chutes » à la fin de certains mots (voir le verbatim 1), plusieurs ont fait état de mélanges entre accents local et étranger (verbatim 2-3) :

Il m'a semblé que certaines personnes avaient dans le fond des chutes de euh après un certain nombre de mots. (verbatim 1)

Il y avait un mélange parce qu'il y avait un truc vaudois et puis en même temps elle avait un truc d'ailleurs. Pour moi, il y avait le mélange de deux accents euh enfin d'une personne qui avait appris ou qui avait pratiqué le français euh dans le canton de Vaud euh en étant en seconde langue en fait. (verbatim 2)

Il y avait des personnes qui, à mon avis, n'étaient pas de langue maternelle française et je me demandais même si elles avaient aussi l'accent vaudois en ayant appris le français chez nous. (verbatim 3)

Après avoir précisé qu'il s'agissait de la voyelle diphtonguée [e:j], l'enquêteur a demandé aux participants s'ils la connaissaient et si elle était employée par tout un chacun ou par une partie seulement de la population. Les réponses montrent que, connue des informateurs, cette variante phonétique est, pour eux, pleinement constitutive de ce qu'ils nomment « accent vaudois ». Elle est ainsi « enregistrée »²⁰, selon les termes d'Agha (2007), et reconnue comme appartenant à une manière de parler distincte (voir les verbatims 4-5).

Ça c'est une particularité vaudoise, je crois bien [...], ici on entend beaucoup, ce sera, ouais, tous ces termes où ils poussent à la fin un peu. (verbatim 4)

Si on entend quelqu'un avec un bon accent vaudois, ça ([-e:j]) viendra automatiquement. (verbatim 5)

¹⁹ Pour une présentation détaillée de la méthodologie et des résultats issus de la première partie de l'étude, voir Prikhodkine (soumis).

²⁰ Ce terme est une traduction de « enregistered » (Agha, 2007), qui évoque l'idée d'inscription (enregistrement) d'un signe dans un registre sémiotique (i.e. une manière de parler distincte).

Le fait d'« enregistrer » un élément linguistique à une manière de parler distincte implique, selon Agha (2007 : 81), que cet élément soit connecté aux valeurs indexicales stéréotypées attachées à cette dernière. C'est précisément ce que font les répondants qui, comme le montrent les verbatims 6 à 8, associent [-e:j] à un faible prestige social, en l'occurrence au milieu rural du canton de Vaud. Il s'agit, en effet, des caractéristiques stéréotypées qui sont généralement attribuées à l'« accent vaudois » (voir Singy *et al.*, 2004 ; Prikhodkine, 2011) et que, sous une forme élargie, on peut décrire à travers l'acronyme NORM (non-mobile, older, rural males) proposé par Chambers & Trudgill (1998). En même temps, comme en témoignent les verbatims 8 et 9, le manque de prestige social est contrebalancé par des valeurs de sociabilité (« bon enfant », « plutôt agréable »). L'assignation de ces valeurs peut être interprétée comme une stratégie de compensation en faveur des variantes non légitimes (voir Francard, 1993 : 14-19), qui permet leur maintien sur le marché linguistique « restreint » (Bourdieu, 1982).

Ça me ferait peut-être plus penser à des gens qui sont pas de la ville mais qui sont du, euh, on dirait du terroir, qui sont de la campagne plus facilement que des gens qu'on croiserait dans la ville de Lausanne. (verbatim 6)

Elle est plus particulière au canton de Vaud. [...] Elle est plus frappante dans le milieu plus agricole, plus rural, à la campagne. (verbatim 7)

C'est bon enfant, disons. Comment dire, euh, oui voilà c'est quelqu'un de la terre. (verbatim 8)

Si c'est dans un cadre privé, je le trouve plutôt agréable. Maintenant si je dois engager et donner une image de ma société, on emploie pas forcément quelqu'un qui a un fort accent vaudois. (verbatim 9)

Une autre question visait à investiguer les réactions des informateurs face à des situations où la variante [-e:j] serait combinée à des ressources linguistiques relevant des langues étrangères (i.e. à l'« accent étranger »). Cette question a été libellée comme suit : « Imaginez quelqu'un qui a un accent étranger s'adresser à vous avec cette particularité. Qu'est-ce que cela vous ferait comme impression ? ». Les réponses montrent que l'intégration de la variante [-e:j] dans un style de parole marqué par un accent étranger n'a pas surpris les personnes interviewées. Une des raisons en est que l'acquisition de cet accent par les migrants est considérée, par une partie des informateurs, comme « allant de soi » : résidant dans le canton de Vaud, ils s'adaptent aveuglément à l'environnement linguistique (voir les verbatims 10-11). Il est intéressant de noter que cette conception mécaniciste de l'acquisition linguistique ne coïncide pas forcément avec la représentation que l'on peut déduire des discours circulant autour de la politique d'intégration des migrants. En effet, l'élément clé de la politique d'intégration des migrants dans les pays occidentaux est de considérer l'acquisition d'une langue nationale comme la condition principale menant à une intégration réussie (par ex. Hogan-Brun *et al.*, 2009). En même temps, un manque de compétences linguistiques dans une langue nationale tend à être perçu comme une absence de volonté des migrants d'apprendre la langue locale et de s'intégrer. Hambye et Romainville notent, à ce propos, que dans ce genre de conception, on attribue un rôle central à la responsabilité personnelle et donc à l'agentivité humaine : on considère, en effet, « qu'il *suffit* de faire “quelques efforts” pour apprendre la langue et pour s'intégrer » (2014 : 49). Cette représentation étant prégnante dans l'espace public (voir aussi Milani, 2008), il est possible que la conception mécaniciste de l'appropriation de la variation régionale ait une incidence négative sur les jugements de l'intégration sociale des locuteurs ayant adopté l'« accent local » et notamment la variante [-e:j].

Quand tous les gens autour de toi parlent comme ça, tu vas choper l'accent, j'imagine, local. Parce que tu l'as appris en parlant aux gens autour de toi. (verbatim 10)

On fait pas exprès pour prendre un accent, je pense. À la base, on se dit pas : tiens, ce matin, je vais faire attention à parler un peu comme eux. Je pense que ça vient avec l'oreille. (verbatim 11)

Si, comme nous venons de le voir, certains informateurs excluent l'intentionnalité dans l'usage de la variante régionale, d'autres disent ne pas accorder la même signification sociale à [-e:j] lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger. C'est ainsi que ces informateurs attribuent son usage à l'influence des langues premières des locutrices (voir les verbatims 12-14). Le changement de la signification sociale d'une variante linguistique – dont on peut rendre compte en partie à travers la notion de bricolage (voir plus haut le chapitre « Style, bricolage et problème d'agentivité ») – est un phénomène bien connu en sociolinguistique. Campbell-Kibler (2007) a, par exemple, démontré l'effet que peut avoir l'incorporation d'une même variante phonétique dans des styles (« accents ») différents : par exemple, lorsqu'elle est produite par un homme dont le phonostyle est perçu comme homosexuel, la variante vélaire de (ING) tend à accentuer la perception de ce style, alors que la même variante ne véhicule par ailleurs aucune connotation d'homosexualité si elle est produite indépendamment d'un faisceau de traits allant dans ce sens. Un effet semblable a été observé pour la variante avancée de /s/ en danois de Copenhague (Pharao *et al.*, 2014). Cependant, contrairement aux études mentionnées, le changement de signification sociale mis au jour dans la présente recherche concerne la perception des situations de contact de langues où des migrants de la première génération combinent des ressources de leur(s) langue(s) première(s) avec des éléments linguistiques de la L2 relevant de la variation régionale. En effet, pour une partie des informateurs, la présence de marques d'accent étranger semble annuler la signification sociale associée à la variante [-e:j] lorsque celle-ci est intégrée dans un style de parole perçu comme « accent vaudois » (voir les verbatims 4-9). En d'autres termes, ces informateurs tendent à exclure de la signification sociale de [-e:j] le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger. Dans ces conditions, à l'instar des représentations véhiculant la conception mécaniciste de l'acquisition de la voyelle [-e:j] (voir les verbatims 10-11), celles qui concernent le changement de signification sociale ne devraient pas contribuer à faire voir les locuteurs non natifs employant des traits de prononciation régionaux comme mieux intégrés.

Rien de spécial. Je pense que dans sa langue, elle emploie peut-être cette façon de parler, je me dis, peut-être que c'est comme ça. (verbatim 12)

Ça peut être simplement une prononciation propre à sa langue d'origine. (verbatim 13)

Est-ce que c'est aussi chez eux que c'est utilisé, euh, je sais pas, c'est ça, s'ils parlent le français et qu'ils ont certaines lettres ou intonations qui veulent ce terme-là, ça me frappera pas autrement. (verbatim 14)

Pour vérifier cette hypothèse, la question suivante a été posée aux informateurs : « Est-ce que vous pensez que l'emploi de cette particularité permet de juger de l'intégration de la personne dans la société suisse ? ». Si quelques personnes établissent un lien de cause à effet entre l'intégration et l'emploi de la voyelle diphtonguée [-e:j], la plupart jugent que l'usage de celle-ci n'est pas forcément un signe d'intégration. Parmi les raisons invoquées par les informateurs pour justifier cette réponse, on répertorie surtout l'argument relatif à l'apprentissage spontané, non volontaire de la variation régionale (voir les verbatims 15-16 et 10-11), mais aussi celui qui présente l'intégration et les marques transcodiques comme incompatibles (voir le verbatim 17). Cette conception de l'intégration – qui tend à exclure

toute trace d'hétérogénéité imputable à l'incidence d'autres langues – pourrait être définie comme soustractive – tout comme une forme de bilinguisme qui peut en résulter (Lambert, 1977) – dans la mesure où l'adhésion à un groupe social doit se faire au détriment d'un autre. La difficulté, pour les personnes issues de l'immigration, de conjuguer plusieurs affiliations (par ex., se sentir Suisse romand tout en étant lusophone ou arabophone) en est une des conséquences (voir Lucchini *et al.* 2008 ; Prikhodkine & Gajo, 2016).

Je pense qu'il y a des gens qui sont, euh, justement qui apprennent très vite les langues, qui prennent l'accent, mais ce n'est pas forcément une intégration. (verbatim 15)

Intégration pas forcément, je pense que c'est quelqu'un qui vit dans son euh dans un milieu et pis que son oreille s'est faite et pis lui a pris cet accent. Mais pas forcément qu'il fait preuve de l'intégration. Peut-être dans les grandes lignes oui, mais pas autrement. (verbatim 16)

Non, pas forcément. Je pense quand même que l'intégration pour moi si on arrive à parler sans accent. (verbatim 17)

Nous l'avons vu, pour la plupart des informateurs, la présence de marques d'accent local n'est généralement pas interprétée comme un indice de bonne intégration. Le protocole de production des données dans le cadre de ces entretiens n'a malheureusement pas permis de répertorier les éléments supplémentaires qui, aux yeux des répondants, seraient nécessaires à une bonne intégration. Cependant, certains participants en ont spontanément cité quelques-uns, qui, en combinaison avec les réponses déjà rapportées dans ce chapitre, permettent d'esquisser une piste interprétative. Si, comme cela a déjà été discuté à propos du verbatim 17, c'est la légitimité linguistique qui est mise en avant, quelques informateurs ont fait des commentaires sur la légitimité sociale des personnes issues de l'immigration en lien avec l'usage de la variante [-eɔ̃j]. En effet, comme le montre le verbatim 18, il peut y avoir une sorte de déni de légitimité dans l'acquisition de marques d'accent local par les migrants. Il apparaît donc que la définition du locuteur légitime ici ne se limite pas aux compétences linguistiques, mais concerne l'appartenance ethnique (« l'accent vaudois est propre aux natifs du pays »). Il est intéressant de noter, à cet égard, qu'un autre informateur, lorsqu'on lui demande quelle impression lui ferait un locuteur s'adressant à lui avec un accent étranger et employant la voyelle [-eɔ̃j], répond en citant des « accents » natifs (belges ou genevois), comme si l'usage de cette variante par des alloglottes était inconcevable (voir le verbatim 19). Cette manière de construire une différence, en percevant la présence/l'absence de cette variante phonétique, entre les francophones légitimes (ceux appartenant à l'ethnicité majoritaire) et les francophones non natifs, et d'interpréter cette différence avec des arguments renvoyant à son caractère naturel relèvent de l'iconisation, un des processus sémiotiques décrits par Irvine & Gal (2000) à travers lesquels les acteurs sociaux construisent des représentations idéologiques des différences linguistiques. Selon ces auteures, par ce processus, les différences linguistiques apparaissent comme des représentations iconiques des contrastes sociaux qu'elles indexent, c'est-à-dire comme si elles illustraient l'essence même d'un groupe social (Irvine & Gal, 2000 : 37-38). Dans le cas des verbatims ci-dessous, en faisant un lien de cause à effet entre le groupe de Vaudois et la variante phonétique [-eɔ̃j], la représentation idéologique participe de fait à la naturalisation de ce lien.

Pour moi, pour l'intégration, ce qui est plus important, c'est la maîtrise du français plus que l'accent. [...] Je pense que l'accent vaudois est propre aux natifs du pays, hein, et qu'il n'a pas à être acquis, parce qu'à ce moment-là, ça n'a plus rien de naturel. (verbatim 18)

E²¹ : Imaginez que quelqu'un qui a un accent étranger s'adresse à vous en utilisant ces [-e:j]. ça vous ferait quoi, comme impression ?

²¹ Les abréviations se lisent comme suit : E – enquêteur, I – interviewé.

I : Je pourrais peut-être aussi dire qu'il est Belge, non, je sais pas si ça m'impressionnerait, à moins qu'il ait un autre accent qui va avec, vous voyez, j'entends, de la part d'un Genevois, par exemple, on a un accent, ou un français, euh, ça ferait drôle, je crois. (verbatim 19)

L'icônisation accompagne souvent un autre processus sémiotique – l'effacement – qui implique un gommage de certains groupes sociaux ou de certains phénomènes linguistiques, ces derniers devenant invisibles ou inaudibles dans l'espace sociolinguistique (Irvine & Gal, 2000 : 38). Comme le rappellent Costa *et al.* (2012 : 256), ce processus est « le corollaire de l'icônisation qu'il tend à renforcer, puisqu'en masquant des traits qui ne correspondent pas à l'association stéréotypique, il contribue à rendre le lien sémiotique (icônique) plus saillant encore ». Cependant, si l'effacement implique, en effet, de ne pas entendre certains phénomènes linguistiques (voir Prikhodkine & Correia Saavedra, 2016), il peut aussi se manifester à travers une explication alternative de ces phénomènes. C'est ce qui semble ressortir des entretiens conduits : comme nous l'avons vu (voir les verbatims 12-14), plusieurs informateurs admettent la possibilité de l'usage de la variante phonétique [-eɪj] par les personnes issues de l'immigration, mais tendent à en proposer une explication alternative, en attribuant son usage à l'influence des langues premières des locuteurs. Cette explication contribue à maintenir une vision cohérente de la variation géographique, vision qui tend à exclure de la signification sociale de [-eɪj] le trait d'ethnicité majoritaire lorsqu'elle côtoie des marques d'accent étranger.

En même temps, plusieurs informateurs ont pointé les récents changements socio-démographiques ayant pour conséquences un mélange de la population et une perte de l'accent de terroir. Les verbatims 20 et 21 pourraient ainsi exprimer des tensions entre l'expression d'une appartenance régionale et une certaine hybridification des appartenances due à la globalisation (Heller, 2011). Dans ces conditions, il n'est pas déraisonnable de faire un lien entre ce changement social et la volonté de certains répondants de circonscrire la signification sociale de [-eɪj] à l'ethnicité majoritaire. À cet égard, l'impact que peut avoir une transformation sociale sur la modification de la signification sociale des ressources langagières a bien été démontré par Labov, dans son enquête sur l'île de Martha Vineyard (1976). Comme sur cette île, on assisterait, sur le terrain suisse romand, à ce qu'Eckert (2012) appelle « indexical move » : si, avant, cette variante phonétique marquait simplement que le locuteur était un résident vaudois, aujourd'hui elle signifierait un type particulier de Vaudois, celui ou celle qui n'est pas issue de l'immigration.

Maintenant, avec le brassage de la population [...] les accents se perdent. On parle de plus en plus, euh, quand tu vas dans l'Ouest lausannois, tu vois beaucoup ça. Les jeunes, maintenant, ça parle un peu comme les banlieues françaises. On n'est pas Paris. Donc, cet accent de terroir est en train de se perdre par le fait qu'il y a ce mélange, euh, de société. (verbatim 20)

La population est tellement mélangée, il y a un peu de tout, il y a les étrangers, il y a les confédérés de différents autres cantons, et puis c'est plus comme avant où il y avait de petits villages et puis c'était, euh, c'était même d'un village à l'autre, il y avait un autre accent. (verbatim 21)

En guise de synthèse, rappelons que l'analyse des entretiens présentée dans cette section n'avait pas pour but de produire des résultats généralisables à l'ensemble de la population. Il est possible qu'un échantillon élargi permette de dégager d'autres significations de l'usage de l'« accent local » par des personnes issues de l'immigration ou que les représentations observées aient un autre poids. Cette analyse visait simplement à démontrer la nécessité de prendre en compte la reconnaissance sociale de l'appropriation de la variation régionale en contexte migratoire. De ce point de vue, les résultats produits montrent bien que même si des personnes issues de l'immigration investissent dans un usage stratégique de variantes phonétiques locales, cet usage ne va pas sans poser des enjeux de légitimité. En effet, comme

l'indiquent les extraits d'entretien, la signification sociale de [-e:j], lorsque ce trait est utilisé par des non natifs, peut ne pas véhiculer le trait d'ethnicité majoritaire. Dans ces conditions, force est d'admettre que l'adoption d'éléments linguistiques qui permettent, a priori, une intégration sociale dans la société locale n'est pas forcément perçue comme une forme de capital qu'on peut faire valoir (voir Flubacher, 2013 pour un constat similaire à propos du suisse allemand). Dès lors, l'« accent local » semble investi de représentations qui devraient lui permettre de fonctionner comme un marqueur de frontière ethnique.

Conclusion

Dans cet article, je visais tout d'abord à montrer que le domaine d'études sur les « accents régionaux » en français est plutôt resté en marge du tournant post-structuraliste des sciences sociales à la fin du XX^e siècle, en ce sens que nombre de travaux relevant de ce domaine continuent de présenter leurs locuteurs sous la forme d'un faisceau stable de catégories sociales et de naturaliser « le fait régional » à travers son inscription dans la catégorie des locuteurs natifs. Basé sur une conception essentialiste des groupes sociaux ainsi que sur une croyance voulant que les locuteurs non natifs n'atteignent pas un niveau d'expertise suffisant en français pour s'approprier la variation géographique, le sédentarisme « nativiste » mène, de fait, à une exclusion du paysage sociolinguistique d'au moins un quart de la population. Or, comme nous l'avons vu, plusieurs études indiquent que non seulement les locuteurs non natifs font usage de la variation géographique et sont conscients de la signification sociale des variantes régionales, mais qu'ils recourent aussi, à des fins stratégiques, à des variétés non standard locales. Me basant sur certains résultats d'une récente recherche menée en Suisse romande, j'ai voulu montrer ensuite que, si les notions de *style* et de *bricolage* contribuent à dépasser l'essentialisation des pratiques langagières, elles doivent cependant être considérées de manière critique quant à une minimisation possible des enjeux de légitimité à la suite d'un rôle accru attribué à l'agentivité des locuteurs.

Finalement, les deux positions extrêmes esquissées dans cet article – le déterminisme biologique ou social dans le sédentarisme « nativiste » et l'agentivité individuelle à travers la réhabilitation de la capacité d'agir des locuteurs – présentent le même risque de dépolitiser l'usage des ressources langagières. Dans le premier cas, le recours au nativisme dissimule le fait que la catégorie de locuteur natif ne renvoie pas simplement à la dimension linguistique, mais mobilise aussi une conception ethnicisée de la nation (par ex., Doerr, 2009 ; Muni Toke, 2013). Dans ces conditions, ne pas problématiser le nativisme équivaudrait à la légitimation par le chercheur de cette idéologie et des intérêts spécifiques la fondant.

Dans le cas du paradigme post-structuraliste, lorsqu'on accentue le rôle de la capacité des individus d'investir les ressources langagières de leur choix, on tend, de fait, à romantiser la mobilité, en la présentant comme un processus, certes, de co-construction, mais aussi comme une activité où tout est possible, au détriment de l'examen des contraintes sociales pesant sur elle, qui sont alors présentées comme négociables et déconstructibles. Or, comme l'ont noté Avanza & Laferté (2005 : 137), le risque politique d'une telle conception « est alors de considérer que, puisque tout est 'socialement construit', rien n'est essentiel, inévitable, tout est déconstructible, révisable ». Ainsi, accepter le rôle prééminent de l'agentivité conduirait à ne pas questionner certains discours idéologiques – que l'on peut qualifier de néolibéraux – qui insistent sur la liberté de choix des individus, tout en omettant de préciser quelles limites sont imposées à ces choix et qui décide de la palette de ces choix (voir Chun, 2016 pour une synthèse). Même si on admet qu'aujourd'hui le paradigme « une langue, une nation, un territoire » ainsi que la conception traditionnelle de l'identité nationale sont remises en question à la suite du processus de globalisation et de l'affaiblissement du rôle des Etats-

nations (par ex., Heller, 2011), ce n'est pas pour autant que l'on peut relativiser l'existence des principes de division du monde social. En effet, la tendance à vouloir construire des frontières ethno-nationales sur la base de la langue se maintient, tout en prenant d'autres formes (voir Canut et Duchêne, 2011). Les « français régionaux » pouvant aussi, comme nous l'avons vu, exprimer ces frontières, il est important de ne pas perdre de vue que l'appropriation de la variation régionale par les personnes issues de l'immigration et, de manière plus générale, par tout nouvel arrivant (voir Gasquet-Cyrus & Trimaille, 2017 à propos des « néo-Marseillais ») n'est pas dénuée d'enjeux de légitimité. Enjeux qu'il faut se donner les moyens d'appréhender.

Pour ce faire, il s'agirait, pour reprendre la métaphore d'Eckert (2003) citée dans l'introduction de cet article, de veiller à revenir, de manière critique, sur les positionnements théoriques qui, tels des éléphants dans la pièce, nous paraissent comme des évidences dans notre champ.

Bibliographie

- AGHA Asif, 2007, *Language and social relations*, New-York, Cambridge University Press.
- ANDREASSEN Hélène, MAÎTRE Raphael & RACINE Isabelle, 2010, « La Suisse », dans Detey Sylvain, Durand Jacques, Laks Bernard & Lyche Chantal (éds.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris, Ophrys, pp. 211-233.
- ARMSTRONG Nigel & POOLEY Tim, 2010, *Social and linguistic change in European French*, London, Palgrave Macmillan.
- AUZANNEAU Michelle & JUILLARD Caroline (éd.), 2012, « Jeunes et parlers jeunes : des catégories en question », *Langage et Société*, n°141.
- AVANZA Martina & LAFERTE Gilles, 2005, « Dépasser la construction des identités ? Identifications, images sociales et appartenance », *Genèses*, n°61, pp. 134-152.
- AVANZI Mathieu & BOULA DE MAREÛIL Philippe, 2017, « Identification of regional French accents in (northern) France, Belgium, and Switzerland », *Journal of Linguistic Geography*, n°5, pp. 17-40.
- BAXTER Judith, 2016, « Positioning language and identity », dans Preece Siân (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Identity*, London, Routledge, pp. 34-49.
- BELL Alan, 2016, « Succeeding waves : Seeking sociolinguistic theory for the twenty-first century », dans Coupland Nikolas (éd.), *Sociolinguistics. Theoretical debates*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 391-414.
- BLOM Jan-Petter & GUMPERZ John J., 1972, « Social meaning in linguistic structures : code-switching in Norway », dans Gumperz John J. & Hymes Dell (éds.) *Directions in sociolinguistics : the ethnography of communication*, New-York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 407-434.
- BOURDIEU Pierre, 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BRITAIN David, 2016, « Sedentarism and nomadism in the sociolinguistics of dialect », dans Coupland Nikolas (éd.), *Sociolinguistics. Theoretical debates*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 217-241.
- BUCHOLTZ Mary, 2003, « Sociolinguistic nostalgia and the authentication of identity », *Journal of Sociolinguistics*, n°7, pp. 398-416.
- BUCHOLTZ Mary & HALL Kira, 2005, « Identity and interaction : a sociocultural linguistic approach », *Discourse studies*, n°7, pp. 585-614.

- CAMERON Deborah, 2005, « Language, gender and sexuality : current issues and new directions », *Applied Linguistics*, n°26, pp. 482-502.
- CAMPBELL-KIBLER Kathryn, 2007, « Accent, (ING), and the social logic of listener perceptions », *American Speech*, n° 82, pp. 32-64.
- CAMPBELL-KIBLER Kathryn, 2010, « The effect of speaker information on attitudes toward (ING) », *Journal of Language and Social Psychology*, n°29, pp. 214-223.
- CANUT Cécile & DUCHENE Alexandre, 2011, « Instrumentalisations politiques et économiques des langues : le plurilinguisme en question », *Langage et Société*, n°136, pp. 5-12.
- CHAMBERS Jack & TRUDGILL Peter, 1998, *Dialectology*, Cambridge, Cambridge University Press, 2^e édition.
- CHAURAND Jacques, 1972, *Introduction à la dialectologie française*, Paris, Bordas.
- CHUN Christian W., 2016, « Exploring neoliberal language, discourses and identities », dans Siân Preece (éd.), *The Routledge Handbook of Language and Identity*, London, Routledge, pp. 558-571.
- COSTA James, LAMBERT Patricia & TRIMAILLE Cyril, 2012, « Idéologies, représentations et différenciations sociolinguistiques : quelques notions en question », *Cahiers d'atelier de sociolinguistique*, n°6, pp. 247-266.
- COUPLAND Nikolas, 2007, *Style : Language Variation and Identity*, New-York, Cambridge University Press.
- CRESSWELL Tim, 2006, *On the move : Mobility in the modern western world*, London, Routledge.
- DOERR Neriko Musha, 2009, « Investigating “native speaker effects” : Toward a new model of analysing “native speaker” ideologies », dans Doerr Neriko Musha (éd.), *The native speaker concept*, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 15-46.
- DRUMMOND Rob, 2012, « Aspects of identity in a second language : ING variation in the speech of Polish migrants living in Manchester, UK », *Language Variation and Change*, n°24, pp. 107-133.
- DUCHÊNE Alexandre, 2016, « Investissement langagier et économie politique », *Langage et société*, n°3, pp. 73-96.
- ECKERT Penelope, 2003, « Elephants in the room », *Journal of Sociolinguistics*, n°7, pp. 392-397.
- ECKERT Penelope, 2008, « Variation and the indexical field », *Journal of Sociolinguistics*, n°12, pp. 453-476.
- ECKERT Penelope, 2012, « Three waves of variation study : the emergence of meaning in the study of sociolinguistic variation », *Annual review of anthropology*, n°41, pp. 87-100.
- FLUBACHER Mi-Cha, 2013, « Language(s) as the key to integration ? The ideological role of diglossia in the German-speaking region of Switzerland », dans Barat Erzsebet, Studer Patrick & Nevkapil Jiri (éds.), *Ideological Conceptualizations of Language*, Frankfurt am Main, Peter Lang, pp. 171-192.
- FRANCARD Michel (en collaboration avec Joëlle Lambert et Françoise Masuy), 1993, *L'insécurité linguistique en communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française.
- GADET Françoise & GUERIN Emmanuelle, 2015, « Introduction », *Langage et Société*, n°154, pp. 7-15.
- GALAZZI Enrica, 2015, « Du locuteur natif à l'étranger expert : quel(s) modèle(s) de prononciation pour les apprenants de FLE dans la société globalisée ? », dans Borek-Dohalska Marie & Sukova Vychopnova Katerina (éds.), *Didactique de la phonétique et phonétique en didactique du FLE*, Praga, Karolinum, pp. 69-78.

- GASQUET-CYRUS Médéric & TRIMAILLE Cyril, 2017, « Etre néo quelque part : la gentrification à Marseille et ses implications sociolinguistiques », *Langage et société*, n°162, pp. 81-105.
- HAMBYE Philippe & ROMAINVILLE Sophie, 2014, *Apprentissage du français et intégration : des évidences à interroger*, Français & Société n°26/27, EME Editions.
- HAMBYE Philippe & SIROUX Jean-Louis, 2007, « Risques et limites des politiques de reconnaissance des langues minorisées. Le cas de la valorisation des langues de l'immigration en Belgique francophone », *Sociolinguistic studies*, n°1, pp. 217-239.
- HELLER Monica, 2011, « La francophonie et ses contradictions : multiples positions, multiples intérêts », *Sociolinguistic Studies*, n° 5, pp. 423-439.
- HOGAN-BRUN Gabrielle, MAR-MOLINERO Clare & STEVENSON Patrick (éd.), 2009, *Discourses on language and integration*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- HOWARD Martin, MOUGEON Raymond & DEWAELE Jean-Marc, 2013, « Sociolinguistics and second language acquisition », dans Bayley Robert, Cameron Richard & Lucas Ceil (éds.), *The Oxford handbook of sociolinguistics*, New-York, Oxford University Press, pp. 340-359.
- IRVINE Judith, 2001, « 'Style' as distinctiveness : the culture and ideology of linguistic differentiation », dans Eckert Penelope & Rickford John (éds.), *Style and Sociolinguistic Variation*, New-York, Cambridge University Press, pp. 21-43.
- IRVINE Judith T. & GAL Susan, 2000, « Language ideology and linguistic differentiation », dans Kroskrity Paul V. (éd.), *Regimes of language: Ideologies, politics, and identities*, Santa Fe, School of American Research Press, pp. 35-84.
- LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAMBERT Wallace E., 1977, « Effects of bilingualism on the individual », dans Hornby Peter A. (éd.), *Bilingualism : psychological, social and educational implications*, New York, Academic Press Inc., pp. 15-27.
- LAURET Bertrand, 2007, *Enseigner la prononciation du français : questions et outils*, Paris, Hachette.
- LUCCHINI Sylvia, HAMBYE Philippe, FORLOT Gilles & DELCOURT Isabelle, 2008, *Francophones et plurilingues*, Français & Société, n°19.
- MILANI Tommaso, 2008, « Language testing and citizenship : A language ideological debate in Sweden », *Language in Society*, n°37, pp. 27-59.
- MOREAU Marie-Louise, BOUCHARD Pierre, DEMARTIN Stéphanie, GADET Françoise, GUERIN Emmanuelle, HARMEGNIES Bernard, HUET Kathy, LAROUCSI Foued, PRIKHODKINE Alexei, SINGY Pascal, THIAM Ndiassé & TYNE Harry, 2007, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Bruxelles, Service de la langue française.
- MUNI TOKE Valelia, 2013, « Native speaker : from idealization to politicization », *Histoire Épistémologie Langage*, n°35, pp. 69-93.
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (OFS), 2017, *La population de la Suisse 2016*, Neuchâtel, OFS.
- PHARAO Nicolai, MAEGAARD Marie, SPINDLER MOLLER Janus & KRISTIANSEN Tore, 2014, « Indexical meanings of [s+] among Copenhagen youth : social perception of a phonetic variant in different prosodic contexts », *Language in Society*, n°43, pp. 1-31.
- PILLER Ingrid, 2002, « Passing for a native speaker: identity and success in second language learning », *Journal of Sociolinguistics*, n°6, pp. 179-208.
- PRESTON Dennis R., 1996, « Whaddayaknow ? : the modes of folk linguistic awareness », *Language Awareness*, n°5, pp. 40-74.

- PRESTON Dennis R., 2016, « Whaddayaknow now ? », dans Anna M. Babel (éd.), *Awareness and control in sociolinguistic research*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 177-199.
- PRIKHODKINE Alexei, 2011, *Dynamique normative du français en usage en Suisse romande*, Paris, L'Harmattan.
- PRIKHODKINE Alexei, 2018, « Language regard and sociolinguistic competence of non-native speakers », dans Evans Betsy, Benson Erica & Stanford James (éds.), *Language regard : Methods, variation, and change*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 218-235.
- PRIKHODKINE Alexei, soumis, « Faire 'local' avec un accent étranger : entre inclusion et minorisation », *Minorités linguistiques et société*.
- PRIKHODKINE Alexei & CORREIA SAAVEDRA David, 2016, « Pratiques langagières légitimes et ethnicité : quels rapports ? », dans Arrighi Laurence & Boudreau Annette (éds.), *Langue et légitimation: la construction du locuteur francophone*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, pp. 107-126.
- PRIKHODKINE Alexei & GAJO Laurent, 2016, « Devenir francophone: du poids des définitions dominantes à leur exploitation didactique », *Le Langage et l'Homme*, n° 51, pp. 97-113.
- RAMPTON Ben, 1995, *Crossing: language and ethnicity among adolescents*, London, Longman.
- RAMPTON Ben & CHARALAMBOUS Constadina, 2012, « Crossing », dans Martin-Jones Marilyn, Blackledge Adrian & Creese Angela (éds.), *The Routledge handbook of multilingualism*, London, Routledge, pp. 482-498.
- SEALEY Alison & CARTER Bob, 2004, *Applied linguistics as social science*, London, Continuum.
- SERVICE CANTONAL DE RECHERCHE ET D'INFORMATION STATISTIQUES DU CANTON DE VAUD (SCRIS), URL : <http://www.scris.vd.ch/Default.aspx?DomID=137> consulté le 13 mars 2018.
- SINGY Pascal, MOTTAZ BARAN Arlette, AMSTALDEN Martine, PRIKHODKINE Alexei & JUFER Nicole, 2004, *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*, Berne, Peter Lang.
- SMITH Charles P., 2000, « Content Analysis and Narrative Analysis », dans Reis Harry T. & Judd Charles M. (éds.), *Handbook of research methods in social and personality psychology*. New York, Cambridge University Press, pp. 313-335.
- SPINI Mathilde & TRIMAILLE Cyril, 2017, « Les significations sociales de la palatalisation/affrication à Marseille : processus ségrégatifs et changement linguistique », *Langage et société*, n°162, pp. 53-78.
- TAVERDET Gérard, 1977, « Avant-propos », dans Taverdet Gérard & Straka Georges (éds.), *Les français régionaux*, Paris, Librairie Klincksieck, pp. 5-6.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffélec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro : Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Annette Boudreau, Zoe Boughton, Zsuzsanna Fagyal, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, Marie-Noëlle Guillot, Philippe Hambye, Patricia Lambert, Gregory Miras, Tim Pooley, Wim Remysen.

Laboratoire Dylis – Université de Rouen
<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425